

La Banque Provinciale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Hon. H. LAPORTE, C.P., Président de la maison Laporte, Martin, Limitée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: M. W. F. CARSLY, Capitaliste.

Vice-Président: M. TANCREDE BIENVENU, Directeur The Lake of the Woods Milling Coy.

Monsieur G. M. Bosworth, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."

Honorable ALPHONSE RACINE, Président de la maison de gros "Alphonse Racine, Ltée."

Monsieur L.-J.-O. BEAUCHEMIN, Président de la Librairie Beauchemin, Ltée.

Monsieur M. CHEVALIER, Directeur Général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNES

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-Juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président. Docteur E.-P. LACHAPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Honorable N. PERODEAU, N.P., Min^{re} sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

Dix-huitième assemblée générale annuelle des actionnaires, tenue ce jour, à midi.

Étaient présents: Hon. g^r Alex. Lacoste, Hon. H. Laporte, docteur E.-P. Lachapelle, MM. W.-F. Carsley, Martial Chevalier, L.-J.-O. Beauchemin, Honorable N. Pérodeau, Honorable Alph. Racine, MM. G.-M. Bosworth, Alf. Saint-Cyr, représentant les Soeurs Grises; Charles Branchaud, G.-N. Moncel, Joséphat Rufiange, P.-F. McCaffrey, représentant la succession O'Brien, G.-N. Ducharme, H.-G. Lajole, Pierre Desforges, A.-S. Delisle, Alexandre Lacoste, A.-J.-H. Saint-Denis, Thomas Préfontaine, Wilfrid Leduc représentant la succession Joël Leduc, U.-H. Dandurand et autres.

RAPPORT PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 23 JANVIER 1918.

Messieurs:—

Conformément à la loi des Banques, nous venons aujourd'hui vous soumettre nos comptes pour l'exercice 1917, terminé le 31 décembre dernier. C'est le dix-huitième bilan depuis l'organisation de votre institution.

Durant l'année dernière, comme depuis le début de la guerre européenne, de concert avec les autres banques canadiennes, nous avons prêté nos services à l'Etat pour lui procurer les ressources qui lui étaient nécessaires dans les circonstances, tout en donnant à notre clientèle du commerce et de l'industrie, l'appui dont elle avait besoin pour faire face à la situation présente, et à venir.

Au cours de l'Exercice, comme vous le savez, le Min^{re} des Finances a invité toutes les banques canadiennes à prêter leur concours au placement de cet Emprunt National de la Victoire, dont le grand succès a étonné l'univers entier; nous avons mis nos succursales à la disposition des souscripteurs, et nous avons eu la satisfaction de remettre des souscriptions s'élevant au chiffre imposant de près de **Deux Millions de piastres**.

Ceci démontre l'esprit de patriotisme de notre clientèle et la fécondité de l'épargne dans les localités où notre banque est établie, puisque, malgré les retraits qu'ont occasionnés ces souscriptions, les obligations du public, comprenant les dépôts confiés à votre institut on ont augmenté d'une somme d'au-delà de trois millions deux cent mille piastres durant l'année écoulée. Le total de notre bilan s'élève au 31 décembre dernier au chiffre de plus de vingt-et-un millions de piastres. Vous verrez sans doute dans cette augmentation le témoignage de confiance qu'inspire la Banque Provinciale du Canada, dans les provinces du Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, où elle est maintenant établie.

Nous avons signalé l'année dernière une prospérité notable dans l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie de notre pays. Cette prospérité s'est généralement maintenue durant l'année écoulée.

En raison des circonstances, et forts de l'approbation que vous, messieurs les actionnaires, vous avez toujours donné à vos administrateurs, nous avons continué de tenir une encaisse

se très élevée et une proportion considérable de l'actif facilement réalisable; au bilan général, vous pourrez constater un actif liquide d'au-delà de treize millions de piastres, soit plus de 68½ pour cent des obligations au public.

Comme d'habitude, les inspecteurs de la banque ont fait leur inspection annuelle dans chacune des succursales et au bureau chef; puis, en conformité de la Loi des Banques, les deux auditeurs spéciaux nommés chaque année par Messieurs les Actionnaires ont aussi fait la vérification des valeurs et des comptes composant le bilan général de votre institution; le certificat dûment signé par eux, apparaissant au bas du bilan, fait foi de leur entière satisfaction.

Notre inventaire a été établi avec le même soin que les années précédentes, et toutes les dépenses relatives aux frais de construction, de coffres-forts, et de mobilier s'amortissent graduellement.

Après déduction de tous frais généraux, des intérêts payés aux déposants, des provisions pour pertes, etc., notre compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice d'au-delà de deux cent sept mille piastres, soit près de 21 pour cent sur le capital payé par l'institution.

Des bénéfices réalisés, la somme de cinquante mille piastres a été portée au "Fonds de Réserve", lequel s'élève maintenant au montant de \$750,000, savoir, le pourcentage de 75 pour cent sur le capital versé de la banque.

Messieurs les commissaires-censeurs (commission permanente de contrôle pour le département d'épargne) ont apporté les soins les plus dévoués aux intérêts de l'institution; leurs travaux mensuels à la vérification des valeurs de placements en font foi.

Dans la période difficile que notre pays traverse où toutes les volontés doivent tendre vers un même but, notre personnel nous a donné une pleine satisfaction; l'excellent esprit qui l'anime, son travail, son zèle et son dévouement ont beaucoup contribué au résultat du bilan que nous vous présentons ce jour et dont vous serez certainement satisfaits.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) H. LAPORTE, Président,
TANCREDE BIENVENU,
Vice-Président et gérant-général.

RAPPORT DES COMMISSAIRES CENSEURS POUR L'EXERCICE 1917.

Messieurs les actionnaires:—

Malheureusement c'est encore durant la guerre que nous avons à vous présenter notre rapport de l'année écoulée.

Cependant, nous constatons avec plaisir que les opérations de votre banque ont augmenté notablement comme par le passé; c'est là la conséquence naturelle de l'activité générale dans les affaires du pays, que nous vous signalions en 1916, activité qui a continué à se développer en 1917.

Fort de votre approbation, la direction, pour parer à toutes les éventualités, a toujours gardé une encaisse très considérable ainsi que nous l'avons constaté par les états mensuels, qui nous ont été fournis.

Nous avons régulièrement procédé à nos vérifications mensuelles des valeurs de tout repos; débetures des gouvernements, des municipalités etc., durant l'exercice 1917. En tout temps ces valeurs de placement et l'encaisse réunies étaient en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos règlements concernant le contrôle des dépôts du département d'épargne, comme les minutes de nos délibérations en font foi.

C'est avec plaisir que nous vous signalons des augmentations très intéressantes dans les affaires de votre institution. Le bilan de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA a aujourd'hui atteint le chiffre imposant de plus de **Vingt-et-un millions de piastres**. Les obligations au public comprenant les dépôts qui lui sont confiés ont augmenté de plus de **Trois millions deux cent mille piastres**, et le nombre des déposants dépasse maintenant 70 000; enfin la réserve des profits accumulés est actuellement de \$750,000 bien que les actionnaires n'aient jamais été appelés à la contribution de ce fonds, vu que les actions formant le capital actuel de la banque ont été toutes souscrites "au pair".

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver le bilan et les comptes de l'exercice 1917, tels qu'ils vous sont soumis.

POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES CENSEURS
(Signé) A. LACOSTE, Président.